

**COMPTE-RENDU DE LA S ANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 3 JUIN 2025**

Membres									Date de convocation	
En exercice :	11	Pr�sents :	7	Excus�s :	4	Absent :	0	Votants :	8	27/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq le 3 Juin   18H30, Le Conseil municipal de la commune, r guli rement convoqu , s'est r uni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses s ances, sous la pr sidence de Monsieur Alban VOSSION, Maire.

Pr sents : Mrs Alban VOSSION, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Pierre LANEYRIE, Mmes Isabelle BERGER, Marie-Agn s TROUILLET.

Excus s : Mr Thomas ROLLET
Mr Jean-Claude LAPIERRE (a donn  pouvoir Alban VOSSION)
Mr Batiste FAVIER
Mme C line JACQUOIT

Absent : /

Secr taire de s ance : M. Alban VOSSION

Monsieur Alban VOSSION, pr sente l'ordre du jour. En pr alable, il demande   ce que trois points soient ajout s   l'ordre du jour de la pr sente s ance. Le conseil municipal,   l'unanimit  donne son accord   l'ajout de ces questions suppl mentaires.

QUESTION SUPPLEMENTAIRE N  1 : DEVIS DE L'ENTREPRISE BRAGIGAND.

Monsieur Claude BOURDON pr sente le devis re u de l'entreprise BRAGIGAND pour la r fection du caniveau en pied de mur Route des Coraux. Il s' l ve   12 615.26  HT (15 138.31  TTC). Le Conseil d cide de demander un second devis aupr s d'une autre entreprise afin de comparer les co ts.

QUESTION SUPPLEMENTAIRE N  2 : DEVIS POUR LA MAINTENANCE ANNUELLE DE 5 CHAUDIERES A GAZ.

Monsieur Bernard LAPIERRE pr sente le devis re u de l'entreprise MAZUER pour la maintenance annuelle des 5 chaudi res   gaz communales (Mairie/Ecole, locataires, Cantine). Le montant annuel pour cette r vision s' l ve   885.00  HT (1 005.53  TTC). Le Conseil municipal, apr s en avoir d lib r ,   l'unanimit , autorise le Maire   signer ce devis et tous documents se rapportant   cette op ration.

La municipalit  choisit de demander  galement la maintenance de l'adoucisseur d'un logement communal.

Les frais de r vision des chaudi res et de l'adoucisseur seront pris en charge par la Commune et refactur s aux locataires, comme habituellement.

QUESTION SUPPLEMENTAIRE N  3 : DEVIS R2S POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2025.

Monsieur Claude BOURDON pr sente le devis re u du Cabinet R2S pour la ma trise d'Œuvre des travaux de voirie 2025. Il s' l ve   4 230.00  HT (5 076.00  TTC). Le Conseil municipal, apr s en avoir d lib r , d cide d'autoriser le Maire   signer le pr sent devis et tous documents se rapportant   cette op ration.

1) MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – ETUDE DE FAISABILITE – PROGRAMMATION – CENTRE AERE

Monsieur Alban VOSSION pr sente le devis re u de BFC AMO pour la mission d'assistance   ma trise d'ouvrage pour le projet Centre A r . Il donne lecture du d tail des 3 phases (diagnostic/Faisabilit , Programmation, Consultation de la ma trise d'Œuvre). Le co t total s' l ve   12 800  HT (15 360.00  TTC). Le Conseil municipal, apr s en avoir d lib r ,   l'unanimit , donne son accord de principe et charge le Maire d'engager une n gociation de prix.

2) MODIFICATION DE LA DELIBERATION DES BAUX RURAUX A LA DEMANDE DU NOTAIRE EN CHARGE DE LA REDACTION DES ACTES NOTARIES, SUITE A DES ELEMENTS MANQUANTS.

Suite   l'attribution des parcelles viticoles en date du 19 d cembre 2024, l' tude de Ma tre BENOIT est charg e de la r daction des deux baux ruraux. Il s'av re que la d lib ration n  2024/073 est incompl te.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier la délibération en précisant sur celle-ci,

- que la durée du bail est de 18 ans, renouvelé par période de 9 ans,
- que ces deux baux prennent effet à compter du 19 Décembre 2024,
- que le preneur prend en charge les frais d'acte,
- que le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés inhérents à ces deux baux ruraux.

3) QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

PLU

Dans le cadre de l'avancée des travaux du PLU, deux réunions sont prévues le 19 juin avec les services de la DDT et SCOT et le 10 Juillet avec la DREAL et l'ABF.

TRAVAUX MUR DES BERTHELOT

Suite à l'achèvement de la première phase des travaux, la Route a été réouverte. Les travaux reprendront en Octobre prochain.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIEMENT MAIRIE/ECOLE

Elle se réunira le 4 juin pour la préparation de la consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation énergétique du Bâtiment Mairie/Ecole/Garderie/Cantine. L'ordre du jour est le suivant : étude des pièces administratives et du programme détaillé.

GRAND SITE

Monsieur le Maire indique que les toilettes sèches du terrain de la Ruère sont en fonctionnement. Leur entretien est assuré par le Grand Site.

Une convention sur l'entretien des espaces est à l'étude.

CONCERT AU PIED DE LA ROCHE

Le conservatoire Edgar Varèse organise une représentation musicale le dimanche 15 juin 2025 au pied de la Roche de Solutré.

REUNION PULBIQUE / VOISINS VIGILANTS

La municipalité et la Brigade de Gendarmerie de PIERRECLOS vous invitent à participer à une réunion publique sur le thème des voisins vigilants et d'une manière plus générale sur les bons réflexes et informations à communiquer, le lundi 23 juin 2025, à 18H30, à la salle des fêtes.

RALLYE DES VINS

Il aura lieu sur la commune le dimanche 8 juin. La population a été informée et les mesures réglementaires ont été prises, notamment pour interdire le stationnement des camping-cars sur le parking panoramique à compter du samedi 7 juin pour éviter que les touristes ne puissent plus repartir au moment du Rallye.

TOURNAGE DU FILM « LES GENDARMES » SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le conseil du tournage d'un film de la part sur la commune les 6 et 12 juin prochain. Il s'agit d'un long métrage destiné à une sortie au cinéma. Le film s'intitulera « Les Gendarmes ».

Un premier tournage aura lieu le 6 juin dans le chemin de vignes situé « En Pommard », la circulation sera interdite toute la journée.

Le second tournage aura lieu le 12 juin prochain, entre Davayé et Solutré. La circulation sur la RD N° 54 sera interdite. La Direction des Routes et des Infrastructures est en charge de l'arrêté de voirie.

CPI – DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES, ABEILLES, FRELONS

Les sapeurs-pompiers de Solutré-Pouilly informent les habitants qu'ils peuvent intervenir chez eux ou sur l'espace public de la commune.

Une fiche explicative sera envoyée très prochainement aux habitants et diffusée sur les réseaux de la commune.

LA VELO GOURMANDE EN SUD BOURGOGNE

La Vélo Gourmande se tiendra les samedi 14 et dimanche 15 juin prochain et passera à SOLUTRE-POUILLY. Il s'agit d'un parcours épicurien, à vélo, qui permet de découvrir les vignobles du Mâconnais et du nord Beaujolais autrement. Des circuits d'environ 30 km, sont ponctués de pauses gourmandes et de dégustations des vins locaux.

L'équipe organisatrice a besoin de tables et chaises pour 90 personnes, la municipalité propose de mettre à disposition son stock de matériel du Centre Aéré, pour 30 personnes.

DEFIBRILLATEUR DE LA SALLE DES FETES

Monsieur Bernard LAPIERRE indique que la visite de contrôle du défibrillateur de la Salle des fêtes a été réalisée.

SECURISATION DU PUIS DE POUILLY

Madame Marie-Agnès TROUILLET propose d'installer une dalle sur le puits de POUILLY afin de sécuriser le site.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

LAPIERRE Jean-Claude	Excusé Pouvoir à Alban VOSSION	ROLLET Thomas	Excusé Pouvoir à Céline JACQUOT
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		VOSSION Alban	
LAPIERRE Bernard		Céline JACQUOT	Excusée
LANEYRIE Pierre		Batiste FAVIER	Excusé
TROUILLET Marie-Agnès			

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

2025/027	Accord sur le devis de l'entreprise MAZUER pour l'entretien des chaudières communales à gaz et de l'adoucisseur.	2025/029	Modification de la délibération N° 2024/073 du 19 décembre 2024 qui était incomplète.
2025/028	Accord sur le devis de R2S pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2025/		

La séance est levée à : 20H39

Date du prochain conseil municipal : Mardi 1^{er} Juillet 2025 à 18H30